

**Déclaration de M. Abdalla Hamdok, Secrétaire exécutif adjoint de la CEA, faite à la réunion du Comité d'experts de la sixième réunion conjointe de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique et de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine**

C'est un grand plaisir pour moi de vous accueillir à Abidjan, la capitale historique et économique de la Côte d'Ivoire, pour l'ouverture la réunion du Comité d'experts de la sixième réunion conjointe de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique et de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine. En nous réunissant en nombre ici, dans cette belle ville, nous trouvons une occasion remarquable de nous joindre à nos frères et nos sœurs ivoiriens pour célébrer le retour de la paix et de la prospérité dans leur cher pays, qui sort de plusieurs années éprouvantes de conflit.

La présente réunion est l'une des réunions statutaires les plus importantes dans le calendrier annuel des activités de la CEA. Elle constitue une enceinte essentielle permettant aux experts d'exprimer leurs vues et perspectives sur des thèmes se rapportant au programme de développement de l'Afrique. Elle permet aussi de dégager des orientations et des recommandations pour ce qui est de nos priorités stratégiques avant que les ministres ne les approuvent.

Mesdames et Messieurs les représentants,

Mesdames et Messieurs,

La présente déclaration est l'occasion pour moi de partager avec vous notre interprétation des tendances économiques, sociales et en matière de gouvernance que nous avons observées sur le continent au cours de l'année écoulée. Je rendrai aussi compte des principales activités de la CEA et j'énumérerai quelques questions émergentes qui requièrent l'attention du groupe crucial que vous êtes.

Permettez-moi donc de commencer par vous donner un bref aperçu de la situation économique du continent en guise de prélude à la discussion sur son programme de développement

socioéconomique. Il est gratifiant de savoir que, malgré la récession économique mondiale, qui s'accompagne de la montée des tensions et de l'incertitude, l'Afrique a pu enregistrer une croissance robuste de 5 % en 2012, bien au-dessus de la moyenne mondiale. Le renforcement de cette croissance doit rester une considération de premier plan dans nos esprits. Nous devons en conséquence déterminer quels sont les facteurs et les politiques qui y contribuent pour faire en sorte de les maintenir, voire de les améliorer.

Dans l'ensemble, l'impulsion qui a donné lieu à la reprise économique dans de nombreux pays africains est venue de la forte demande de produits de base sur le marché international, de l'accroissement de la demande intérieure liée à la hausse des revenus et à l'urbanisation, d'une gestion macroéconomique meilleure et de politiques macroéconomiques prudentielles. On notera que, même si la croissance du PIB a varié d'un pays à l'autre et d'un groupe de pays à l'autre sur le continent, elle est restée relativement forte, aussi bien dans les pays qui exportent du pétrole que dans ceux qui en importent, en partie à cause de la forte demande et des cours élevés pour les matières premières non pétrolières, et de meilleurs résultats dans l'agriculture, les services et d'autres secteurs. La capacité des pays africains non producteurs de pétrole à enregistrer une croissance économique remarquable est un argument de plus en faveur de la diversification économique du continent.

Alors même que nous nous félicitons de la performance remarquable de l'Afrique sur le plan de la croissance, que le contexte de turbulences économiques mondiales n'a pas réussi à démentir, nous ne devons pas perdre de vue la disjonction troublante entre cette croissance et la situation sociale qui prévaut dans beaucoup de nos pays. En fait, la croissance raisonnablement bonne enregistrée sur tout le continent n'a pas apporté le développement économique et social généralisé nécessaire pour sortir des millions d'Africains de la pauvreté. Qui plus est, elle n'a pas été équitable. L'Afrique continue de souffrir de taux élevés de chômage, particulièrement parmi les jeunes et les femmes, en partie à cause de la forte dépendance vis-à-vis des produits primaires, un secteur qui, par lui-même, ne suffit pas à créer de l'emploi et une croissance inclusive.

Mesdames et Messieurs les représentants,

Mesdames et Messieurs,

Voilà les raisons pour lesquelles la CEA plaide pour une industrialisation accélérée, dans laquelle elle voit l'un des moyens les plus sûrs de garantir la durabilité de la croissance économique récente de l'Afrique. En plus de contribuer à la création durable de richesse, la création de valeur ajoutée allant avec l'industrialisation permettra aux produits africains de pénétrer les marchés mondiaux de façon plus concurrentielle. L'industrie, et en particulier le secteur manufacturier, se sont avérés être liés de manière fondamentale à la croissance durable et à la transformation. On a vu dans l'histoire qu'elle constituait une bonne base pour l'acquisition de compétences, une source importante d'emplois et une assise utile à l'innovation et à l'apprentissage par la pratique. L'expérience d'autres parties du monde montre aussi que l'industrialisation est un moyen très important de faire entrer plus de femmes sur le marché du travail.

Cela explique le choix du thème de cette rencontre, « **L'industrialisation au service de l'émergence de l'Afrique** », qui de surcroît fait suite aux recommandations des précédentes conférences, en particulier les conclusions de la conférence de 2012 sur l'effort à faire pour « **libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale** ». Pour que l'Afrique émerge comme pôle de croissance économique mondiale en accélérant son industrialisation, le continent doit commencer par décider d'orientations et de mesures propres à apporter des réponses aux problèmes régionaux et mondiaux auxquels il fait face.

Monsieur le Président,

L'année butoir de 2015 – date à laquelle les OMD sont censés être réalisés – se rapprochant, il est important pour nos États membres d'examiner les progrès accomplis à ce jour aux fins de juger de ce qui reste à faire. Il ressort des travaux de recherche de la CEA que ces progrès sont inégaux selon les pays et les secteurs sociaux. Certes, des progrès ont été faits mais reste beaucoup à faire sur le plan de l'autonomisation des femmes, de l'égalité entre les sexes et de la mortalité maternelle. Ce n'est pourtant pas tant faute d'avoir essayé que d'être parti de plus bas que beaucoup d'autres régions du monde. Alors que nos efforts se poursuivent, il est bon de réaliser que moins de deux ans nous séparent de 2015 et que nous devons commencer à réfléchir aux limites du processus des OMD, en vue d'y apporter les corrections nécessaires. C'est pourquoi l'Afrique doit définir une position forte, et la faire entendre, sur ce que le programme de développement pour l'après-2015 devrait contenir pour prendre en compte ses intérêts. Sur ce plan, la CEA, en partenariat avec la CUA, la BAD et le Bureau régional

du PNUD pour l’Afrique, a organisé une série de consultations régionales et sous-régionales visant à dégager une position africaine commune. On notera aussi que la CEA a fourni un appui technique au Groupe de haut niveau chargé du programme de développement pour l’après-2015 que le Secrétaire général a mis en place.

Compte tenu de la contribution potentielle des ressources naturelles à la transformation de l’Afrique, le huitième Forum pour le développement de l’Afrique leur a été consacré. Le Forum, qui a attiré plus de 800 participants à Addis-Abeba, portait sur le thème *Gestion et mobilisation des ressources naturelles au service du développement de l’Afrique*. Les travaux du Forum ont couvert les secteurs des ressources foncières, minérales, halieutiques et forestières. Le document final adopté à l’issue du Forum a appelé les États membres à mettre en œuvre des cadres panafricains pour la gestion des ressources naturelles, dont la Vision africaine des mines. Il y est aussi recommandé d’adopter des politiques favorisant un accès plus large aux bénéfices tirés des ressources naturelles, tout en contribuant à la transformation à long terme. Une recommandation transversale visait l’accroissement de la capacité dans les pays africains à gérer les ressources naturelles, notamment en sachant mieux négocier les contrats. Dans ce contexte, la CEA travaille en étroite collaboration avec la CUA et d’autres partenaires pour créer un Centre africain de mise en valeur des ressources minérales pour appuyer les efforts des États membres dans ce domaine vital.

Vu la place centrale des considérations de durabilité dans le choix de la voie de développement de l’Afrique, la CEA a continué à collaborer étroitement avec les États membres pour promouvoir la sécurité alimentaire et le développement durable, tout en s’attaquant aussi aux problèmes posés par le changement climatique. À cet égard, la CEA, en collaboration avec la CUA, la BAD et d’autres institutions partenaires, a mené un processus préparatoire régional rassemblant les diverses parties prenantes et partant de la base, lequel a permis une participation africaine effective à Rio+20. La CEA a aussi fourni un appui technique au groupe africain de négociation et fait ainsi en sorte que l’Afrique soit adéquatement représentée aux niveaux politiques et techniques.

Sachant le lien étroit qui existe entre gouvernance et développement, la CEA a poursuivi ses efforts pour contribuer à la promotion de pratiques, politiques et normes de bonne gouvernance à l’appui du développement de l’Afrique. En particulier, la troisième édition du Rapport sur la gouvernance en Afrique a considérablement enrichi et renforcé l’action de la CEA sur le plan de la concertation et de la

réforme en matière de gouvernance en Afrique, en particulier en ce qui concerne les processus électoraux et les questions de diversité ; ce travail a aussi amené d'autres institutions à s'intéresser à ces questions. Chose significative, le Secrétaire général a centré son rapport de 2012 sur l'Afrique sur le thème de la « Gestion de la diversité », à la suite du travail de pionnier fait par la CEA sur les élections et la gestion de la diversité.

Étant consciente que le MAEP est un des cadres de gouvernance les plus innovants du continent, la CEA a continué de l'appuyer, notamment en aidant systématiquement au renforcement des capacités du secrétariat du MAEP, ainsi que des parties prenantes dans les États membres. Monsieur le Président, alors que nous nous préparons à célébrer le dixième anniversaire du MAEP, je tiens, au nom du Secrétaire exécutif de la CEA, à dire le ferme engagement de notre organisation à intensifier notre appui au processus du MAEP.

Concernant la résolution des ministres portant création du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites, je suis heureux de pouvoir vous dire que le Groupe, présidé par M. Thabo Mbeki, ancien président de l'Afrique du Sud, poursuit diligemment son travail. Le Groupe de haut niveau a cerné les enjeux et déterminé la portée des flux financiers illicites quittant le continent dans une étude initiale. Il s'est maintenant attelé à lancer des études de cas pays par pays afin d'approfondir notre compréhension de la nature et des processus afférents à ces flux. Il a spécifiquement demandé votre assistance, en particulier pour ce qui est de lui fournir des données, des informations et des idées qui enrichiront son travail.

L'intégration régionale, le développement des infrastructures et le commerce restent des points essentiels du programme de développement de l'Afrique, ce qui explique pourquoi la CEA a consacré beaucoup de temps et de ressources à faire avancer les choses dans ce domaine. Nous sommes tous conscients que, en partie à cause de la connectivité déficiente des infrastructures sur le continent, les pays d'Afrique ont continué de commercer moins entre eux qu'avec le monde extérieur. À la CEA, nous croyons que cette tendance n'est ni saine, ni viable et c'est pourquoi nous applaudissons la décision opportune prise au sommet de l'Union africaine en janvier 2012 d'accélérer la création d'une zone continentale de libre-échange en se fixant pour date indicative 2017 et de mettre en œuvre un plan d'action global pour stimuler les échanges intra-africains. Nous sommes convaincus que le projet de zone de libre-échange africaine est une bonne occasion pour accélérer la réalisation de la vision continentale d'un marché commun africain et aider à renforcer la résilience du continent face au

ralentissement mondial actuel. Le marché africain ainsi élargi à environ 1 milliard de personnes peut également stimuler des investissements motivés par les économies d'échelle, ou tirant parti des politiques d'appui à une industrialisation fondée sur les produits de base dans les domaines de l'investissement, de l'industrie, de la finance et du commerce.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les représentants,

Je me dois aussi de souligner l'importance de la coopération Sud-Sud dans le programme de développement de l'Afrique, en particulier à la lumière du rôle croissant d'économies émergentes comme la Chine, l'Inde et le Brésil dans les échanges commerciaux et les investissements en Afrique. Il est impératif à cet égard que l'Afrique commence à définir les piliers et le contexte stratégique de ses relations avec les économies émergentes. À ce titre, on pourrait décider d'orienter les investissements directs étrangers venant du monde du Sud vers le renforcement des capacités productives, la modernisation des infrastructures et le renforcement de la coopération dans l'agriculture afin de stimuler la production de produits agricoles à plus grande valeur ajoutée. Cela peut contribuer à approfondir les possibilités de coopération Sud-Sud mutuellement avantageuse, à faire avancer les objectifs de diversification des marchés pour l'Afrique, ainsi qu'à combler les déficits constatés en matière de commerce et d'investissement. Je suis heureux de mentionner à cet égard que la CEA a récemment achevé une étude sur l'Afrique et les pays BRIC, qui est maintenant disponible.

Je voudrais conclure en affirmant que les perspectives de développement de l'Afrique sont plus prometteuses aujourd'hui qu'elles ne l'ont jamais été dans l'histoire récente du continent. La CEA souscrit à la thèse voulant que l'heure de l'Afrique est venue et que nous vivons le moment du continent. Afin de maximiser les possibilités offertes par ce moment déterminant dans l'histoire de l'Afrique, il convient de concevoir sans attendre des stratégies, des politiques et des plans bien pensés qui annoncent une transformation structurelle africaine authentique et inclusive. Il ne fait aucun doute pour moi que cet aréopage des meilleurs experts africains en matière de finance, d'économie et de développement a la capacité et la volonté de tracer la voie qui mènera à une véritable transformation économique et au décollage de l'Afrique.

Je vous remercie de votre aimable attention et vous souhaite des travaux fructueux.